

## ➤ RIPOSTE dans les quartiers populaires

**À Argenteuil** – « Ali Ziri 69 ans mort le 11 juin 2009 à la suite de son interpellation par la police nationale, ici même » tel était le texte inscrit sur la plaque commémorative posée le 14 janvier lors d'un rassemblement organisé par le « collectif vérité et justice pour Ali Ziri » pour protester contre le non-lieu des policiers prononcé le 14 Décembre. La vérité n'aura été clamée au grand jour qu'une quinzaine de jours : la plaque a été retirée le 31 janvier alors que le préfet, sous la pression des syndicats de policiers qui la jugeaient « diffamatoire » (car pouvant laisser croire qu'il y avait un lien de cause à effet entre le décès d'Ali et son interpellation) en a fait l'injonction au maire PS d'Argenteuil qui a obtempéré (craignant pour la « tranquillité publique » de sa ville). Une chose est sûre les syndicats de police ont bien interprété le sens du texte, n'est-ce pas une sorte d'aveu de culpabilité ?

**À Clermont Ferrand** – La nuit du 1er janvier Wissam El Yamni a été interpellé par la police dans le quartier de la Gauthière : une fois embarqué, il est tombé dans le coma, son décès est déclaré le 9 janvier. De nombreux jeunes du quartier ont exprimé leur rage en brûlant quelques dizaines de voitures. Plus de 25 personnes ont été interpellées et jugées en comparution immédiate : jusqu'à un an ferme. Une première marche, samedi 7, a rassemblé des centaines de personnes alors que Wissam était encore dans le coma, la seconde, organisée par les amis et la famille constitués en collectif (voir leur déclaration dans ce même bulletin) après sa mort, a rassemblé plus de 7000 personnes. Selon l'autopsie il serait mort asphyxié par pression au niveau du cou l'IGPN parle des effets d'une technique dite de « pliage » interdite par une circulaire s'adressant à la police de l'air en 2005 (suite à la mort de deux sans papiers qui l'avaient subie en 2003). À en croire les très nombreux témoins de la scène ultra vio-

lente de l'interpellation, tous les policiers présents, ceux qui l'ont frappé comme ceux qui l'ont transporté, ont participé à ce que Wissam perde la vie. Le collectif de soutien est bien décidé à ne rien lâcher.

**À Aulnay-sous-Bois** – Le mardi 10 janvier, à Aulnay-sous-Bois dans le quartier Balagny, Abdelilah El Jabri, 25 ans, est mort lors d'un contrôle de police. En apparence aucune violence, l'autopsie conclut à une mort « *consécutive à une malformation cardiaque* ». Dans le quartier l'émotion est forte. Le lendemain, feu de poubelle, un important dispositif policier est déployé pris pour cible par des tirs d'engins pyrotechniques. Une marche blanche à eu lieu le vendredi suivant en hommage au jeune homme mort entre les mains de la police.

**À Montbéliard** – Alors que des affrontements se déroulaient à Audincourt, le 7 février 2011, Ayoub Boutahra qui attendait à l'arrêt du bus a été la cible d'un tir de Flash-Ball de la police. Il a perdu l'usage de son œil. Le 30 janvier 2012 une centaine de personnes, se sont rassemblées devant la cité judiciaire où était reçue la famille du jeune homme. Le procureur de Montbéliard a requis l'ouverture d'une information judiciaire pour « blessures involontaires ». Un rassemblement est prévu à Audincourt devant l'abri-bus de la place Bazaine, le mercredi 8 février 2012 à 14h30.

**À Paris** – Abou Bakari Tandia est mort en 2005 suite aux violences policières subies au Commissariat de Courbevoie (92). Quatre juges d'instruction et 7 ans plus tard, en dépit des expertises médicales qui prouvent qu'il a subi des violences mortelles, les policiers bénéficient d'une immunité totale. Manifestation contre les violences policières et judiciaires près du ministère de la Justice, le samedi 11 février 2012 à 14h. RV à l'angle de la rue de la Paix et de la rue Danielle Casanova, (au nord de la place Vendôme à Paris, métro Opéra).

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°105 • février 2012

Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>  
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## « Nous vous laissons entre vous »

Il a été étranglé par deux policiers de la BAC, jeté dans la voiture de « Police secours », tête sur le plancher, pieds en l'air. Aucun des sept policiers, qui se sont « occupés » de lui, n'a voulu voir son visage violacé, son corps déjà mou. Pour eux, il n'était pas un être humain, c'était un paquet sans visage. C'était en 2008 à Grasse (06), il s'appelait Abdelhakim Ajimi.

La mobilisation tenace de la famille et du collectif de soutien a réussi à faire traîner les 7 policiers devant la « justice ». Ils auraient du y paraître en tant que meurtriers, ils sont passés devant des juges de Grasse simplement accusés « d'homicide involontaire » et de « non-assistance à personne en danger ». Devant leurs collègues, venus solidaires, en masse, celui qui l'a étranglé et celui qui lui a écrasé le thorax n'ont rien renié : « *On ferait pareil si c'était à refaire* ».

Cette fois-ci la police a tué en plein jour, sur un boulevard, plus difficile à cacher, pas comme d'habitude, à l'abri des regards dans un car de police, dans un ascenseur ou dans une cellule de garde à vue. Des dizaines de témoins ont tout vu, certains

ont même essayé d'arrêter la mise à mort. Mais le couple justice-police n'en a eu rien à faire. De 6 mois à 2 ans avec sursis simple sont demandés. Voilà ce que vaut la vie d'un Arabe en 2012.

À ce point de la mascarade judiciaire, la famille et les soutiens ont décidé de quitter collectivement le tribunal. Puis ils ont signifié par tract aux juges, aux policiers, aux avocats des flics : « nous vous laissons entre vous ».

Des cortèges ont parcouru la ville de Grasse pendant le procès. Le 24 février, le jour du verdict définitif, un rassemblement se tiendra devant le tribunal. Le 25, une rencontre nationale réunira les collectifs déjà présents durant le procès : ceux de Montpellier, de Clermont-Ferrand, de Marseille, de Lyon, d'Ile de France... et d'autres venant de toute la France. La mémoire d'Abdelhakim Ajimi et celle des autres victimes sera honorée par notre riposte d'ensemble face aux crimes et provocations policières et judiciaires.

Contacts : [appeldu24fevrier@gmail.com](mailto:appeldu24fevrier@gmail.com)  
[comite\\_hakim\\_ajimi@riseup.net](mailto:comite_hakim_ajimi@riseup.net)

## ➤ SUR LE VIF

### **Justice et Vérité pour Wissam El-Yamni : Quand la police clermontoise fête la « bonne année » !**

« Mr El-Yamni Wissam (Ayr), chauffeur routier de 30 ans, étant avec ses amis le soir du nouvel an dans le quartier de la Gauthière, a jeté une pierre sur une patrouille de police. Poursuivi, puis interpellé vers 3h du matin, Wissam a été roué de coups par des agents des forces de l'ordre, avant d'être mis dans une voiture à la vue de nombreux témoins. Dans l'après midi du 1<sup>er</sup> janvier, sa famille et ses proches apprennent que Wissam (ayr) a été conduit dans la nuit à l'hôpital, plongé dans la coma, présentant de nombreuses contusions, des marques de strangulation et le lobe orbital défoncé. Wissam (ayr) ne se réveillera jamais et décèdera le 9 janvier. Que s'est-il passé après 3h du matin ? Le rapport d'autopsie n'est toujours pas public. Il reste encore trop de zones d'ombre de la part des instances incriminées. Face à cette violence policière puis ce décès, un comité s'est constitué afin de demander Justice et Vérité pour Wissam. Notre combat ne fait que commencer, nous avons donc besoin de la solidarité de tout le monde afin de diffuser l'information, nous aider, nous faire des dons, signer la pétition... Nous sommes joignables au 06.67.95.09.19 et par mail : [cjvpourwissam@gmail.com](mailto:cjvpourwissam@gmail.com) [www.cjvpourwissam.over-blog.com](http://www.cjvpourwissam.over-blog.com) ».

### ➤ La prison tue

Le 26 janvier, un homme de 48 ans est mort au Centre pénitentiaire du Pontet à Avignon, suicide par pendaison. Depuis le début 2012, il est la 5<sup>ème</sup> personne décédée en détention, suicide ou mort suspecte connue.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

## ➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### « Je serai quoi ? Une affaire classée ? »

La nuit de la Saint Sylvestre, des hommes des brigades spéciales de terrain, déployés dans le quartier de HautePierre à Strasbourg, sont à la recherche d'une Megane. Le conducteur a fui son interpellation pour violence, fonçant sur les policiers qui ont répondu en faisant usage de leur arme à feu. Alors lorsque le même modèle de véhicule croise leur chemin, même si la couleur est légèrement différente : « À peine, ils ont vu ma voiture qu'ils ont tiré dessus. Je ne savais même pas qu'il s'agissait de policiers. Ils n'avaient pas de brassards, pas de voiture. C'est un miracle que je sois encore là. Quatre balles sur la voiture ! Imaginez vous si j'avais reçu une balle dans la tête, je serai quoi ? Une affaire classée ? » témoigne le conducteur âgé de 34 ans. Il finalement échappé au pire, d'autres ont perdu la vie dans ces mêmes circonstances, lui finira en garde-à-vue.

### La révolte de Villiers-le-Bel...

... les deux condamnés à 12 et 15 ans, sans aucune preuve, parce que désignés par la police comme des « meneurs », croupissent toujours en prison. Trois mois après le procès en appel des avocats de la défense remettent en cause le Parquet de Pontoise qui a autorisé la police de solliciter par tracts des témoins à charge sous X rémunérés. Espérons que leurs démarche aboutira à la remise en cause de ce verdict de vengeance de l'État contre le droit à la résistance et à la révolte.

### « Faux pas forcer »

C'est le slogan des manifestants au Sénégal qui réclament le départ du président Wade (85 ans) candidat pour un troisième mandat. À la tête de la révolte, les jeunes rappeurs de « Y en a Marre » (mouvement né en février 2011, indépendant des organisations politiques et dont les revendications sont d'abord sociales et culturelles) et le mouvement du 23 juin 2011 (M23) qui coordonne les partis de l'opposition. De son côté l'État réprime : des centaines d'arrestations, au moins cinq morts et des dizaines de blessés en une semaine. En réponse à cela, les manifestants s'en sont pris aux

forces de l'ordre (un policier tué) et aux biens de l'Etat (bus de la compagnie étatique, site de la télévision nationale...). « Les parents doivent prendre des dispositions pour que leurs enfants ne soient pas utilisés par des politiciens aux abois » telle a été la réplique de Wade qui ne veut toujours pas lâcher son poste. Mal lui en prendra ?

### Besançon - Un mort - Trois mois de sursis pour un gendarme

Qu'est-ce que ça peut faire quand on a 77 ans et que l'on se retrouve en garde à vue dans une gendarmerie, accusé, à tort d'avoir empoisonné un chien ? Qu'est-ce que ça peut faire quand on vous fouille - à nu - pour vous extorquer des aveux ? Cela peut faire que vous stressez tellement que vous faites une crise cardiaque. Pour le gendarme coupable d'homicide involontaire, du sursis et un casier vierge afin, selon le tribunal, « d'éviter des conséquences professionnelles ». Faut pas stresser le pandore...

### La flicaille décortiquée

Déjà censuré une fois, le collectif Copwatch Nord-IDF est toujours là, avec une plate-forme internet de nouveau accessible à <https://copwatchnord-idf.eu.org>. « Les infos que nous publions ont été recueillies sur le terrain ou grâce à nos contacts. Nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas forcément d'informations exclusives, notre but n'étant pas de faire du buzz, mais de pointer du doigt la vraie nature de la police, en la montrant telle qu'elle se comporte au quotidien et pas seulement lorsqu'elle "dérape" ». Le ministère de l'intérieur a déjà demandé la fermeture du nouveau site, demande examinée en référé par le tribunal de Paris le 7 février. Longue vie aux copwatchers !

### Solidarité !

Le 14/01 après-midi, une manif a eu lieu autour du centre de rétention de Vincennes. Les quelques dizaines d'arrestations se sont soldées par trois gardes-à-vue. Accusées de « violence à agent » (« en réunion » pour l'une d'elles), les trois personnes ont refusé la comparution immédiate près de 48 heures plus tard, écopant pour deux d'entre

elles d'un contrôle judiciaire hebdomadaire et d'une interdiction de pénétrer dans le 12<sup>e</sup> arrondissement parisien (qui englobe administrativement le camp de Vincennes) jusqu'au procès, fin février. Un repas de soutien pour amortir les frais de justice sera organisé le 16 février à 19h30 à la Rôtisserie, 4 rue Ste-Marthe, Paris 11<sup>e</sup>.

### Fièvre du vendredi soir chez les flics

Le vendredi 20 janvier à Rouen lors d'une soirée électro dans un bar, deux clients sortent uriner sur une place en face. Une voiture de flic arrive pour les contrôler : les deux jeunes attendront leur amende plus d'une demie heure. D'autres personnes sortent du bar et commencent à protester ; les deux jeunes sont embarqués, certains cherchent à s'y opposer, les flics gazent une première fois la petite foule. 20 minutes plus tard alors que les deux personnes sont déjà au comico, l'assaut reprend : matraques, chiens, lacrymos, insultes. Bilan de l'opération : trois personnes interpellées pour ivresse manifeste sur la voie publique, 2 autres personnes devront répondre de dégradation de bien public, outrage, rébellion et violence sur agent de la force publique, les deux « pisseurs » ont écopé d'une amende de 68 euros.

## ➤ SUR LE VIF

### Intifada calaisienne

« Début décembre, à 6h30, dans un squat de Calais où vivent une dizaine de personnes en situation irrégulière pour la plupart, arrivent une vingtaine de poulets. Ils lèvent tout le monde pour contrôle de papiers et interdisent à l'un d'entre eux d'aller pisser, bien qu'il soit malade. La personne en question s'échappe et se fait rattraper par 5 flics qui le matraquent dans les ordures, sans chaussures ni pantalon. Les habitants du squat s'emparent de pierres et les jettent sur les flics qui sont en train de matraquer. Un vent de panique les fait tous fuir d'un coup. Trois heures plus tard, tous les habitants du squat sont en garde à vue. À ce jour, 4 personnes sont en détention provisoire en attente d'un procès dans 4 mois. Impossible de savoir où elles sont et de contacter leurs avocats pour le moment. ».